



Procès-Verbal Bureau du Comité

N° 10
05 février 2026

Présents : Philippe Lesage, Président
Patrice Le Clère, Président Délégué
Patrice Guet, Secrétaire Général
Didier Gantier, Trésorier
Evelyne Autin, Vice-Présidente

Assistant : Sébastien Duret, Directeur Administratif
Invité : Jérôme Peslier, membre du Comité Directeur (sur le point 1. CDOS)

Le Comité de Direction est informé des décès :

- M. Jean-Claude BLIN, dirigeant et ancien trésorier du club ES Dresny-Plesse
- M. Christophe LEPETIT, dirigeant, bénévole et responsable logistique du RC Ancenis Saint-Géréon
- M. Christian COUËRON, dirigeant du club Union Brivet Campbon Chapelle Launay

Le Bureau du Comité de Direction adresse ses sincères condoléances aux familles et aux clubs.

1. Pôle Gouvernance

Pilote : Philippe Lesage

- **CDOS : Appel à candidature**

En présence de Jérôme PESLIER qui a présenté et argumenté sa candidature, le Bureau du Comité du District de Football de Loire-Atlantique donne un avis favorable à la candidature de Jérôme PESLIER, licence n°430650705, pour l'élection au Conseil d'Administration du CDOS de la Loire-Atlantique.

- **CODIR LFPL du 26 janvier 2026**

Patrice LE CLÈRE fait une restitution sur les points abordés lors de ce CODIR.

- **Point de situation sur la mise en œuvre de notre nouvelle organisation**

- **Réunion du GT Emploi : 15 janvier 2026**

- **Inscriptions Comités Départementaux 44 –Sessions SPORT50**

Le CDOS, le Conseil Départemental, le SDJES de Loire-Atlantique et l'Institut du Sport Durable souhaitent poursuivre la dynamique pour accompagner chaque comité dans sa transition écologique. Un atelier **SPORT50*** avec un temps d'échanges dédié à un sport plus durable est prévue en février ou en mars. Les modalités pour déterminer le référent sont étudiées.

- **Section Sportive Lycée Notre Dame de Rezé**

Un point est effectué sur l'évolution de la structure avec l'ouverture possible aux catégories féminines.

- **Déploiement du plan d'Engagement sociétal de la FFF**

Une partie des membres bénévoles des commissions à caractère disciplinaire ont suivi la formation.

- **Semaine dédiée à la lutte contre les violences et les incivilités - mars 2026**

Le dossier a été transmis à la Commission PREMS.

- Tournée fédérale dans les territoires : 10 février 2026**

Dans le cadre de la visite territoriale FFF, une réunion est prévue le mardi 10 février 2026 à 10h00 au Centre Sportif Régional de la Ligue. Philippe LESAGE et Patrice LE CLÈRE seront présents.

- Campagne de subventions du Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 (FDVA 2)**

Une communication a été réalisée à destination des clubs de notre territoire.

- Référents de secteurs**

Suite à démission de David MICHAUD, le secteur E (ERDRE GESVRES PAYS de BLAIN) est attribué à Philippe LESAGE et Patrice GUET. Le secteur D (PAYS d'ANCENIS) est attribué à Patrice GUET et Philippe LESAGE.

- Détermination du lieu du Comité de Direction délocalisé**

Le club de ARCHE FC a donné son accord pour accueillir le prochain Comité de Direction délocalisé le 9 avril 2026.

- Invitations**

Club/Organisateur	Date / Lieu	Objet	Présence
FFF	Mardi 10 février 2026 à 10h00 au Centre Sportif Régional de la Ligue 172 Boulevard des pas enchantés 44320 Saint- Sébastien sur Loire	Visite territoriale FFF	Philippe LESAGE Patrice LE CLÈRE
LFPL	Jeudi 12 février 2026 à 10h00 172 Boulevard des pas enchantés 44320 Saint- Sébastien sur Loire	Réunion des Trésoriers	Le District de Loire- Atlantique ne sera pas représenté à cette réunion.
Ville de NANTES	Mercredi 18 février 2026 de 12h30 à 17h30 Gymnase de	Tournoi « Foot Pour Tous »	Patrice LE CLÈRE
CDOS 44	Vendredi 27 mars 2026 à 18 h 30 Maison des sports de Loire-Atlantique Alice Milliat	Session SPORT50 sur l'écoresponsabilité.	Patrice LE CLÈRE Sébastien DURET
NANTES METROPOLE	Samedi 28 mars 2026		Philinne I FSAGF

2. Pôle Finances / Infrastructures

Pilote : Philippe Lesage

- Point de situation sur les prélèvements clubs**

Il est constaté des impayés de 3 clubs ci-dessous suite au prélèvement du 10 janvier 2026.

Au regard de ces situations comptables, le Bureau du Comité décide l'envoi aux clubs susmentionnés d'un courrier rappelant aux clubs les exigences de l'article 29 des règlements généraux du District et de la nécessité pour les clubs de respecter les engagements pris dans le contexte de la nouvelle organisation comptable du District.

- Réforme sur la facturation électronique**

La réforme sur la facture électronique rentre en application en 2026, les dates, le mode de fonctionnement des plateformes, les pénalités, ...ont été déterminés par la Direction Générale des Finances Publiques.

- 1^{er} septembre 2026 : obligation de réception des factures électroniques pour toutes les entreprises
- 1^{er} septembre 2027 au plus tard : obligation d'émission des factures au format électronique et e-reporting pour les moyennes, petites et très petites entreprises

3. Pôle Juridique

Pilote : Patrice Le Clère

- Appels**

Il est effectué un point de situation saison 2025/2026 à date :

APPELS DISCIPLINAIRES

- 7 dossiers (4 traités et 3 en cours de traitement)
- 11 décisions étudiées (5 confirmées, 2 réformées et 4 en cours de traitement)
- 1 appel retiré par l'appelant
- 2 appels jugés irrecevables par la Commission

APPELS REGLEMENTAIRES

- 4 dossiers (3 traités et 1 en cours de traitement)
- 4 décisions étudiées (2 confirmées, 1 annulée et 1 en cours de traitement)
- 2 appels retirés par leurs appellants
- 1 appelé jugé irrecevable par la Commission

- PREMS**

Patrice Le Clère effectue un retour sur la réunion du 17 janvier 2026 marquée par les interventions des représentants du Conseil Départemental et du SDJES : Bertrand GUERINEAU - Benoît COURANT - Nordine SAIDOU.

Les clubs retenus dans le cadre du disposition « Bénévoles du Respect » sont :

Secteur A - Presqu'île Brière : St-Marc Foot
Secteur C - Pays de Guémené et Castelbriantais : ES Dresny-Plessé
Secteur E - Erdre et Gesvres – Pays de Blain : JGE Sucé, Nort AC, Héric FC, GF Canal et Forêt
Secteur F - Nantes Métropole Nord Loire : AC Chapelain
Secteur G - Nantes Centre : La Mellinet, ASC Nantes St-Médard de Doulon, Nantes Étoile du Cens
Secteur J - Grand Lieu Sud Retz : GF Phil'Coul
Secteur K - Pays de Retz : Océane FC

4. Pôle Formation

Pilote : Évelyne Autin

- Point de situation sur les formations**

- Formations « Devenir Délégué de terrain »**
9 janvier 2026 : St Viaud 4 participants
23 janvier 2026 : Gétigné 8 participants
24 janvier 2026 : Châteaubriant 12 participants
6 février 2026 : Le Cellier 9 inscrits
25 février 2026 : Bouaye 2 inscrits
6 mars 2026 : La Mellinet
5 mars 2026 : Saint Sébastien sur Loire
20 mars 2026 : Bouvron

Les inscriptions à cette formation se réalisent sur Portail Clubs.

- Formations « Accompagner une équipe de football U6 à U11 »**
10 janvier 2026 : St Aubin Guérande 20 participants
21 février 2026 : Herbignac
28 février 2026 : Clisson
- Formations « Accompagner une équipe de football U12 à Seniors »**
20 décembre 2025 : Assérac (FC Presqu'île Vilaine) : 12 participants
21 février 2026 : Herbignac

5. Pôle Compétitions

Pilote : Patrice Guet

- **Principe dérogatoire**

Au regard des conditions météorologiques actuelles, concernant la gestion des matchs en retard, le Bureau du Comité valide à titre dérogatoire l'application de article 18 des Règlements des Championnats Départementaux afin de prioriser les rencontres de Coupes Jeunes par rapport aux rencontres de championnats jeunes pour les deux prochains week-ends.

- **Championnat Futsal – Phase play-off**

Le Bureau du Comité valide le principe et les modalités :

Le titre de championnat départemental est attribué au vainqueur de la finale des play-offs.

La proposition des équipes à l'accession au championnat régional 2 est définie dans l'ordre suivant :

- *Equipe ayant terminé 1^{re} du groupe à l'issue de la phase régulière du championnat*
- *Equipe vainqueure de la phase des play-offs*
- *Equipe finaliste de la phase des play-offs*
- *Equipe ayant terminé 2^{re} du groupe à l'issue de la phase régulière du championnat*
- *Equipe ayant terminé 3^{re} du groupe à l'issue de la phase régulière du championnat*
- *Le même principe s'applique en fonction du classement*

Phase play-off.

Les clubs se rencontrent en phase play-off pour les équipes classées aux 8 premières places, en match aller simple.

Quarts de finale

Le club classé 1^{er} du classement est opposé au 8^e, le 2^e au 7^e, le 3^e au 6^e, le 4^e au 5^e, sachant que le club le mieux classé reçoit. Cependant la Commission d'organisation peut décider en cas de difficulté calendaire ou d'indisponibilité de salle du club désigné initialement recevant de proposer à l'inversion de la rencontre.

L'équipe vainqueure se qualifie pour le tour suivant. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées dans les lois du jeu.

Demi-finales

L'équipe vainqueure du match entre le 1^{er} et le 8^e est opposée au vainqueur de la rencontre entre le 4^e et 5^e.

L'équipe vainqueur du match entre le 2^e et le 7^e est opposée au vainqueur de la rencontre entre le 3^e et 6^e, sachant que le club le mieux classé reçoit. Cependant la Commission d'organisation peut décider en cas de difficulté calendaire ou d'indisponibilité de salle du club désigné initialement recevant de proposer à l'inversion de la rencontre.

L'équipe vainqueure se qualifie pour la finale. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées dans les lois du jeu.

Finale

La finale oppose le vainqueur de chacune des deux demi-finales.

Le club le mieux classé est désigné comme club recevant, cependant la Commission d'organisation peut décider en cas de difficulté calendaire ou d'indisponibilité de salle du club désigné initialement recevant de proposer à l'inversion de la rencontre ou de l'organiser sur terrain neutre.

En cas de résultat nul à l'issue de la rencontre, une prolongation de 5 minutes est organisée.

En cas d'égalité après la prolongation, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées dans les lois du jeu.

Le règlement de l'épreuve est complété au regard de ses dispositions.

6. Pôle Bénévolat/Evènementiel

Pilote : Philippe Lesage

- **Évènementiel : Organisation des finalités 2026**

Le Bureau valide les dates et sites suivants pour les finalités 2026, après étude préalable des installations et de la capacité des clubs supports :

- Mercredi 11 mars > Finale eCoupe de France > au **siege du District**
- Samedi 28 mars > Festival Foot U13 Pitch > à **Carquefou (USJA Carquefou)**
- Samedi 11 avril > Finales Challenges U12M et Espoirs Crédit Agricole U13M > à **Vigneux (ES Vigneux)**
- Samedi 18 avril > Finales Coupes Foot5 Jeunes > à **Nort-sur-Erdre (Nort AC)**
- Samedi 16 mai > Journée Éducative Soyons P.R.E.T.S. > à **Montoir de Bretagne (CS Montoirin)**
- Samedi 6 juin > Finales Coupes et Challenge Seniors Masc./Fémi > à **Nozay (Nozay OS)**
- Samedi 23 mai > Finales Coupes et Challenges Foot Entreprise et Loisirs site du **Val de Chézine (AS Preux)**
- Samedi 30 mai > Finales Coupes et Challenge Jeunes Masc./Fémi à **Orvault (Orvault SF)**

- **Evénements et valorisation des bénévoles et clubs**

Une réflexion est menée sur le format des Assemblées Générales. Il est relevé la nécessité de dissocier les remises de récompenses de l'AG afin d'avoir des temps d'échange en fin d'AG et un format moins long.

De plus, il est acté une autre forme de valorisation des clubs et des bénévoles à réaliser en juin 2026.

- La Soirée de Bénévoles du District est programmée le 12 juin 2026 au District.
 - La Commission Valorisation du Bénévolat est en charge de l'organisation.
- La Soirée des lauréats des clubs est programmée le 19 juin 2026 sur un site à préciser.
 - La Commission Evénementiel est en charge de l'organisation.

7. Pôle Technique

Pilote : Évelyne Autin

- **Remise des dotations LABELS FFF Crédit Agricole**

Une restitution est faite sur les remises des LABELS et des dotations le 12 janvier 2026 au District. Le Bureau remercie M. Jacques RACAPÉ de sa présence et félicite tous les clubs pour leur engagements.

- **3^e édition de l'eCoupe de France**

La FFF organise la 3e édition de la eCoupe de France. Cette compétition permet à tous les licenciés FFF de plus 16 ans de représenter leur club au cours des phases de qualification (phases départementales et régionales) et pour les meilleurs d'entre-eux, lors de la grande finale nationale qui sera organisée au CNF Clairefontaine les vendredi 22 et samedi 23 mai 2026.

Cette année la Finale nationale réunira les 16 joueurs pro d'eLigue 1, les 15 joueurs qualifiés via les phases régionales ainsi qu'une "wild card". Le tournoi féminin est organisé dans le même temps et réunira huit participantes.

La phase départementale a débuté le 21 janvier 2026 et la finalité départementale se déroulera au District le mercredi 11 mars 2026 au siège du District.

- **Triathlon de l'Animation Sportive Départementale**

Le Bureau du Comité valide la participation du District à cet évènement avec des membres de la Commission Technique.

8. Pôle Arbitrage

Pilote : Patrice Guet

- **EVALBOX point de situation pour faire suite à communication de la Gouvernance**

Le Bureau du Comité valide l'acquisition de l'outil « EVALBOX » et les principes de financement.

- **Résultats FIA / FIA Futsal**

3 candidats admis à la FIA Futsal qui s'est déroulée les 29, 30 novembre et 6 décembre 2025 aux Ponts de Cé (49)

- **Article 34 du Statut de l'Arbitrage**

Un point est fait sur le GT sur la LFPL concernant l'évolution de l'article 34 du Statut de l'Arbitrage.

- **Rassemblement FIA 1 et 2 du 31 janvier 2026**

Un rassemblement des arbitres stagiaires formés lors des FIA 1 et 2 (soit (52 stagiaires) s'est déroulé le samedi matin 31 janvier 2026 au District - Salle Noël Le Graët : 44 stagiaires présents, 7 excusés.

L'ordre du jour portait sur :

- Rappels des consignes CDA et Formation complémentaire concernant la rédaction des rapports circonstanciés (Exclusion, équipe absente, Terrain impraticable, incidents...)
- Exercices pratiques sur les fondamentaux (Coup de sifflet, Gestuelle/signalisation, Mise en garde, Délivrance Sanctions disciplinaires)
- Mise en situation de gestion des bancs de touches, gestion des conflits
- Formation aux Gestes Qui Sauvent

Ce dernier point était une première et entre dans une demande fédérale de former les arbitres à ces gestes.

9. Pôle Football d'Animation

Pilote : Lionel Rossetti

- **Organisation JND 2026**

Les dotations pour les catégories U8 et U9 ont été validées et seront prises en charge par le District.

10. Question Diverse

Saint-Marc Foot 534841

Groupement féminin : le point est à remonter à la Ligue pour formuler un voeu à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue car cette disposition est fixer par la Ligue.

Le Président
Philippe LESAGE



Patrice LE CLERE



Le Secrétaire Général
Patrice GUET

